

COMMUNE
EYRAUD-CREMPSE-MAURENS


tous les vendredis
à partir de 16 h



MAURENS

**Marché
plein air**

Place municipale



Renseignements : s'adresser à la mairie
Le bourg Maurens
24140 EYRAUD-CREMPSE-MAURENS
Tél 05.83.73.55.50

BULLETTIN MUNICIPAL

Numéro 8

Agenda de l'été

Juillet

- 1 juillet : Kermesse de l'école et repas le soir à Maurens par les Amis de l'école
- 8 juillet : Randonnée semi-nocturne à Maurens, repas et marché artisanal en soirée par les enfants de France
- 13 juillet : Marché gourmand à Maurens par à Bout de Souf' et le Petit Théâtre
- 14 juillet : Commémoration à Maurens 11h
- 15,16 juillet : Salon Chien Chasse à Maurens par l'ACNML
- Du 25 juillet au 08 août : Festival du Théâtre du Roi de Cœur, Plateau Georges Marchal à Maurens

Août

- 9 août : Commémoration à Saint Julien de Crempe
- 15 Août : Fête Votive à Maurens par le comité des fêtes de Maurens, tournoi de belote
- 19 août : Fête Votive à Saint Julien de Crempe par le comité des fêtes de Saint Julien de Crempe
- 28 août : Concours de pétanque à Maurens par SPE



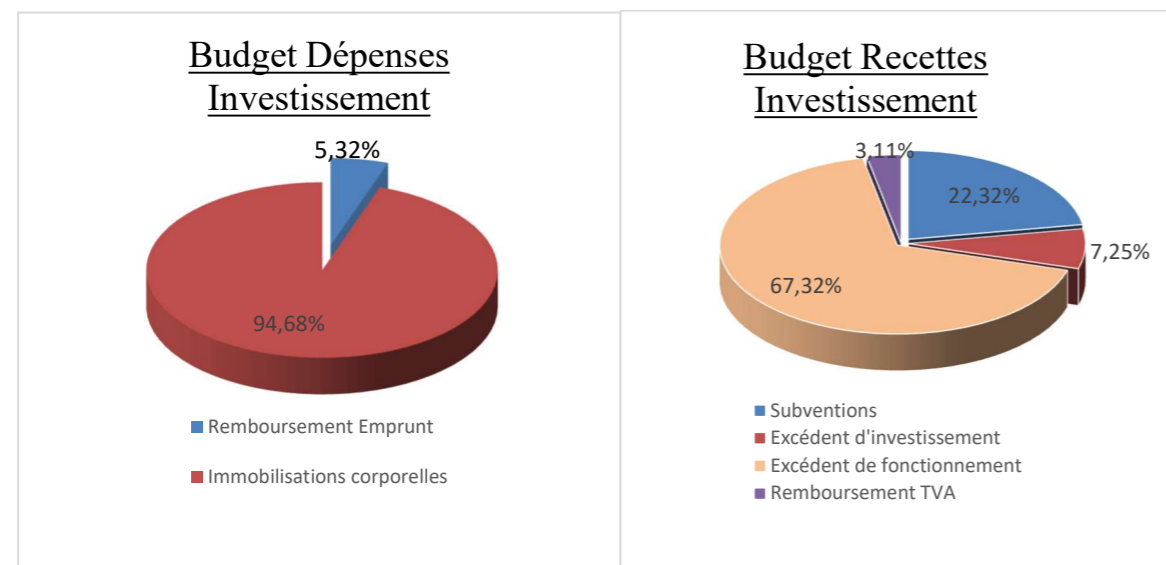
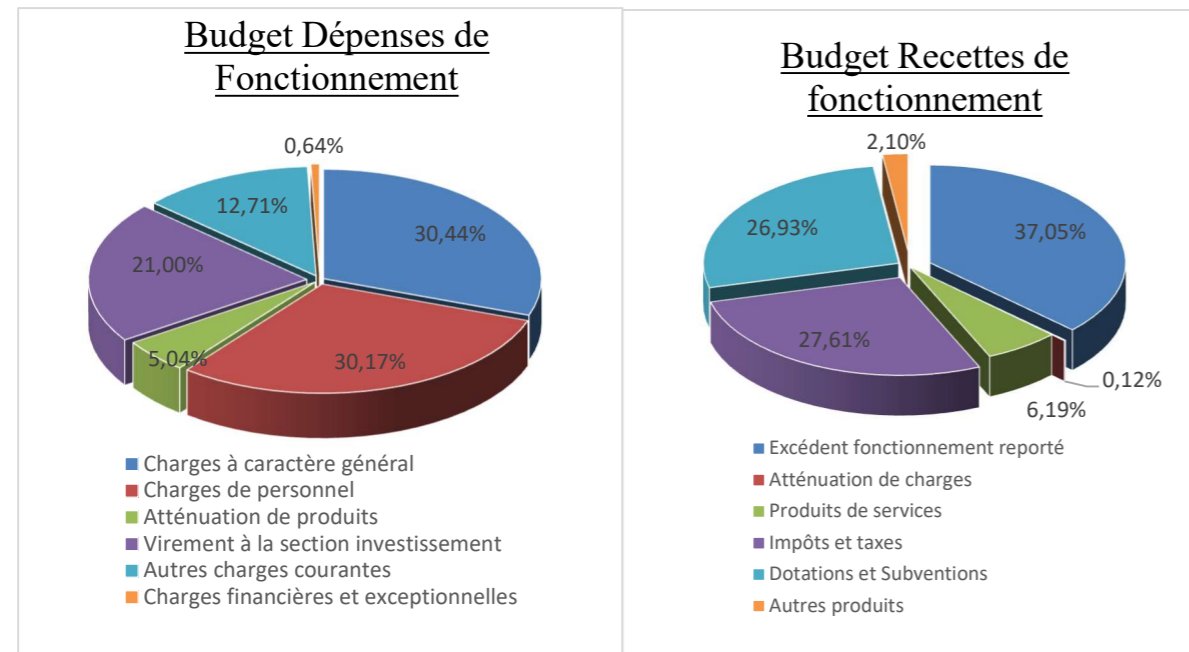
Budget 2023

Le budget 2023 a été adopté par le conseil municipal, dans sa séance du 15 mars 2023, sur proposition de la commission des finances.

Les projets les plus importants de la commune sont :

- fin des travaux halle à Maurens,
- travaux accessibilité salle municipale St Julien de Crempse,
- entretien des bâtiments,
- programme routier (réfection des chaussées, élagage).

Avec l'augmentation automatique des bases fiscales, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts fonciers.



LE MARCHÉ DU VENDREDI

4 ans déjà que le marché du vendredi accueille commerçants et acheteurs, habitants de la commune ou voisins, vacanciers ou autochtones. Bientôt une halle l'abritera et permettra, nous l'espérons, de donner une nouvelle dimension à ce rendez-vous hebdomadaire.

Ce marché a connu des périodes compliquées où il a dû s'adapter aux contraintes « covid », période pendant laquelle il a permis aux habitants de la commune de continuer à se voir, de se parler, de s'aider.

Mais la pandémie est passée, et tant mieux, les habitudes prises se sont envolées..., le rendez-vous du vendredi pour certains s'est envolé également ... Où sont donc passées toutes ces personnes qui faisaient la queue pour acheter des légumes, du fromage ou de la viande. Ont-elles disparu ? ou simplement perdu la mémoire, oublié ce temps pas si lointain où le vendredi après-midi était synonyme de sorties, de rencontres, d'achats, d'échanges, de vie quoi !!

Les associations de la commune et d'autres voisines tiennent à tour de rôle cette buvette qui rajoute à notre marché le côté convivial qui lui permet sûrement de survivre ou plutôt de continuer d'exister. Elles jouent le jeu, hiver comme été et nous les en remercions, leurs sympathisants aussi. Mais si les commerçants ne travaillent pas, le marché déperira et la buvette n'aura plus de raisons d'exister et le marché non plus. L'équilibre est fragile, le contexte est difficile, c'est pour cela qu'il faut participer, un peu, régulièrement, occasionnellement, ponctuellement, raisonnablement, pour ne pas avoir à dire un jour « C'est dommage, c'était bien mais ça n'existe plus »

Depuis quatre ans, l'offre de service a évolué, des commerçants malheureusement ont abandonné pour des raisons qui leur appartiennent et d'autres sont arrivés.

Vous disposez maintenant sur votre marché de :

- ✓ K DAU - MONSTER PIZZAS - pizzaiolo
- ✓ BOUCHERIE CHARCUTERIE DUMAS
- ✓ LA FERME DE BELLACOT, Corinne et Gérard producteurs de fruits et légumes
- ✓ JARDINS 33 - Américo producteur de plants de légumes, marchand de fruits et légumes
- ✓ DOMAINE DU PERRIER - Pascal Guyon viticulteur en Bergerac et Pécharmant.
- ✓ SCEA du VEYRIE - Producteurs de volailles entières, ou à la découpe, et rôties
- ✓ MARJORIE SOUCHARD, olives et produits dérivés.
- ✓ LE POTAGER ANGLAIS, Joe Picket producteur de fruits et légumes BIO
- ✓ LA FERME PERIGOURDINE, Fabrice Chapron vous propose son grand choix de fromages.
- ✓ LA LIBELLULE, bière artisanale Maurensoise - Brasseur Philippe Lebleu

A noter, l'arrivée depuis le 10 juin 2023, d'une épicerie itinérante :

« LE CABAS » - Produits bio, vrac, locaux, produits d'hygiène, commande possibles.

Épicerie ouverte à tous, avec un tarif normal et un TARIF COUP DE POUCE (addition divisée en 2) pour les personnes à bas revenus.

☎ 06 44 93 52 07 ✉ asso.le.cabas@gmail.com

Venez leur rendre visite, parlez-en autour de vous. Ce marché est le nôtre, le vôtre consommateurs locaux. Profitons de ce service de proximité pour que continuent de vivre nos artisans et producteurs locaux et par là-même notre village.

PELE-MELE DE NOS MANIFESTATIONS



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Saint Julien de Crempse



Saint Jean d'Eyraud



Maurens



Laveyssière

En cours de réalisation.

DÉPART À LA RETRAITE DE DEUX AGENTS COMMUNAUX

C'est en mairie, dans la salle de cérémonie samedi 1^{er} avril 2023, qu'Alain Ollivier, maire d'Eyraud-Crempse-Maurens, accompagné des conseillers municipaux, a tenu à honorer Madame Elisabeth Arbaudie et Monsieur Sélim Colin à l'occasion de leur départ à la retraite. Ses collègues avaient également tenu à être présents pour ce moment convivial.

Elisabeth a terminé sa carrière au service scolaire et quitte les enfants de l'école avec beaucoup d'émotion.

Sélim avait rejoint la commune nouvelle en 2019, il était déjà employé sur les communes de Laveyssière et Saint Jean d'Eyraud.

Cette sympathique réunion s'est achevée autour d'une petite collation pour partager le verre de l'amitié.

COMITE DES FETES DE MAURENS

Un nouveau bureau du Comité des Fêtes a été élu lors de l'assemblée générale du 19 avril.

C'est donc Cédric Lavaud qui reprend la présidence avec Catherine Poteaux secrétaire et Valérie Isbecque trésorière

De nombreux bénévoles vont pouvoir les aider dans la préparation de la fête du 15 août. Le programme de cette journée vous sera dévoilé dans les jours à venir.

Nous leur souhaitons plein de courage et de réussite pour cette nouvelle aventure. N'hésitez pas à venir les encourager par votre présence le jour du 15 août.

LES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER :

RENCONTRE ELUS-HABITANTS

Le Maire et le Conseil municipal vous proposent d'assister à une réunion publique de mi-mandat, le mercredi 20 septembre à 19h00 à la salle municipale de Maurens.

A cette occasion, nous pourrions échanger sur le bilan des dernières années ainsi que sur les projets. Nous vous attendons nombreux !!

REUNION PUBLIQUE AVEC LA GENDARMERIE

Nous vous invitons à venir le lundi 11 septembre 2023 à 18h à la salle des fêtes de Maurens.

Cette rencontre avec la Commandante de la Compagnie de Bergerac a pour but de :

- 1) Présenter le bilan des actions menées sur le domaine de la compagnie et plus particulièrement sur la commune de Eyraud Crempse Maurens.
- 2) Faire le point sur les référents qui se sont portés volontaires sur la commune et effectuer un rappel sur leur rôle.
- 3) Table ronde sur tous les sujets concernant la Gendarmerie.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans le cadre d'un projet d'implantation de centrale photovoltaïque privée sur le territoire de la commune, et à la demande des élus, la Société Q ENERGIE tiendra une permanence le mardi 12 septembre 2023 dans la salle de la mairie de Saint Julien de Crempse de 14h00 à 18h30.

Les représentants de cette société vous présenteront le projet et répondront à vos questions.

BIENVENUE DANS NOTRE COMMUNE

Nous souhaitons la bienvenue à Héline Mikielski, Baptiste Hamelin et Ferdinand, nouveaux propriétaires de la Maison Marc Peyrey depuis le mois de novembre 2022. Baptiste originaire des Pyrénées et Héline de Belgique ont trouvé l'opportunité de concrétiser leur projet à Maurens.

Quelques mots sur l'entreprise :

La majorité de la production concerne les tomates séchées-mi-cuites ou confites, préalablement mondées. Les tomates moins belles (mais tout aussi goûteuses) sont transformées en tomatines, ketchups, pickles, vinaigres... L'atelier traite aussi des fruits (raisins, figues, prunes, abricots, cerises, mirabelles...) selon le même principe du mi-cuit. Les moins beaux sont déclinés en crèmes et vinaigres. La production est dépendante des aléas climatiques : sécheresse, gel, grêle, maladies etc.

Le choix de la variété des fruits est très spécifique pour obtenir le produit désiré. Les producteurs sont majoritairement du sud-ouest et du sud-est de la France : Lot-et-Garonne, Mont Ventoux et Var principalement, la mirabelle quant à elle, provient de Lorraine.

La fabrication de la cinquantaine de produits référencés est assurée par une équipe polyvalente de 6 personnes.

95% de la production est vendue à des clients professionnels des métiers de bouche sur tout le territoire français : restaurants, traiteurs, épiceries fines, fromagers, charcutiers, etc. La région parisienne représente à elle seule 40% du chiffre d'affaires. Les 5% restants concernent des pays européens limitrophes. Il existe également un marché très confidentiel aux Dom Tom, Japon, USA.

Des points de vente sont par ailleurs présents à Bergerac et aux alentours de Maurens et les pétales de tomates séchées sont utilisés dans le camembert rôti du Pub, ainsi que les tomatines sur les planches estivales.

La vente directe est possible également avec prise de rendez-vous ou bien sur le site internet.

La Maison Marc Peyrey

463 Route de Bergerac

24140 Eyraud-Crempse-Maurens

05.53.27.91.65

Site : www.marc-peyrey.com

Les P'tits Génies du Paradis

Les '*P'tits Génies de Paradis*', ALSH extra-scolaire de notre territoire, a ouvert ses portes en juillet 2015 dans les locaux de l'école de Montagnac-la-Crempse, grâce au soutien de la municipalité et de la Communauté de communes de Isle et Crempse en Périgord.

L'Accueil fonctionne à chaque période de vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Les prix de journée, échelonnés selon les revenus familiaux, incluent le repas du midi et les collations de journée (cuisine familiale, saine et durable, issue de produits provenant de l'agriculture biologique ou raisonnée).

Dans un cadre verdoyant de prés et de bois, les locaux de l'école et leur jolie cour enherbée cachent une porte secrète communiquant avec le jardin de Paradis; ce jardin, support pédagogique privilégié de l'association, est créé et entretenu depuis plus de 10 ans...

Un site parfaitement adapté aux valeurs éducatives posées par 'le Pays de Beleyme', portant sur l'éducation hors des murs, la connaissance du 'Pays', le lien social (pratiques coopératives, rencontres) et le développement durable.

Pour 36 enfants '6-12ans' à Montagnac-la-Crempse et 16 enfants '3-6 ans' à Maurens :

1 directrice multi-site, 2 directrices adjointes (1 par site), 1 équipe d'animation sur chaque site, 2 agents de restauration, de nombreux intervenants.

Pensez bien aux vêtements 'on peut tout faire dedans'...

Ce projet naît d'une volonté des habitants, est soutenu par nos élus, agréé par la CAF, la MSA et la SDJES (anciennement Jeunesse et Sport).

Eté 2023

Du 10 au 28 juillet :
Raconte-moi ton métier

Du 16 au 30 août : les
quatre éléments

Mail :
lespetitsgeniesdeparadis@gmail.com

Tél : 05.53.80.18.19

Site :
www.beyleymenature.org



ENTRETIEN DE NOS COMMUNES

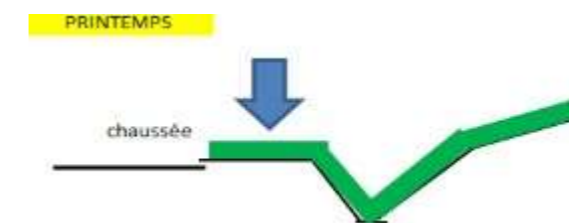
La commune a adopté un programme de gestion raisonnée des bords de routes, semblable à celle du département : passage de l'entretien intensif au fauchage raisonné.

Nous avons décidé de faire évoluer ces pratiques, en s'adaptant aux contraintes de sécurité, aux attentes de la population, aux enjeux écologiques et économiques.

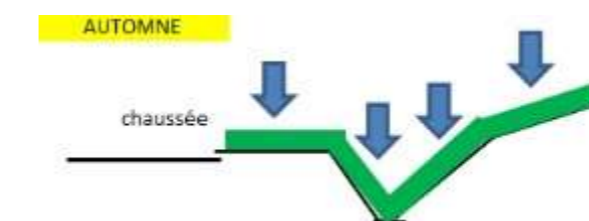
Trois mesures s'inscrivent dans cette démarche :

1) Retarder au maximum la première intervention. L'herbe repousse moins vite si l'on coupe au stade de maturité d'où l'intérêt d'attendre le plus longtemps possible.

2) Une première intervention de sécurité au printemps, à savoir un fauchage d'une largeur de machine accompagné des dégagements visuels nécessaires à la sécurité des usagers de la route.



3) Une seconde intervention pour maintenir le gabarit routier. La totalité des accotements est fauchée, y compris les fossés et le bas des talus.



Après appel d'offres, c'est le GIASC qui a été retenu pour le réseau routier (soit 80 km hors bourgs) et L'Entreprise BEGAUDEAU Loïc pour les pistes forestières (30 km). Cela pour un coût de 29 700 € HT.

Il incombe au département d'assurer l'aménagement et l'entretien des routes départementales.

Les chemins forestiers, PDIPR et DFCI sont entretenus par des prestataires ainsi qu'1/2 journée par an par des volontaires de notre commune qui aident au rebouchage des ornières, etc.

PISTES DFCI

La réfection des pistes DFCI a eu lieu le samedi 20 mai 2023 sur la commune d'Eyraud-Crempse-Maurens.

Nous avons pu compter sur la présence :

- des élus,
- des chasseurs,
- des randonneurs,

Ainsi que de nombreux bénévoles.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur énergie et de leur temps dans une ambiance laborieuse et amicale.

Cette sympathique journée a été clôturée par un repas à la salle des fêtes de Maurens.



RAPPEL DES REGLES

Qu'est-ce que débroussailler ?

Le débroussaillage consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison dans l'objectif de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la **rupture horizontale et verticale** de la continuité du couvert végétal.

Pourquoi débroussailler ?

- Éviter les départs de feux et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

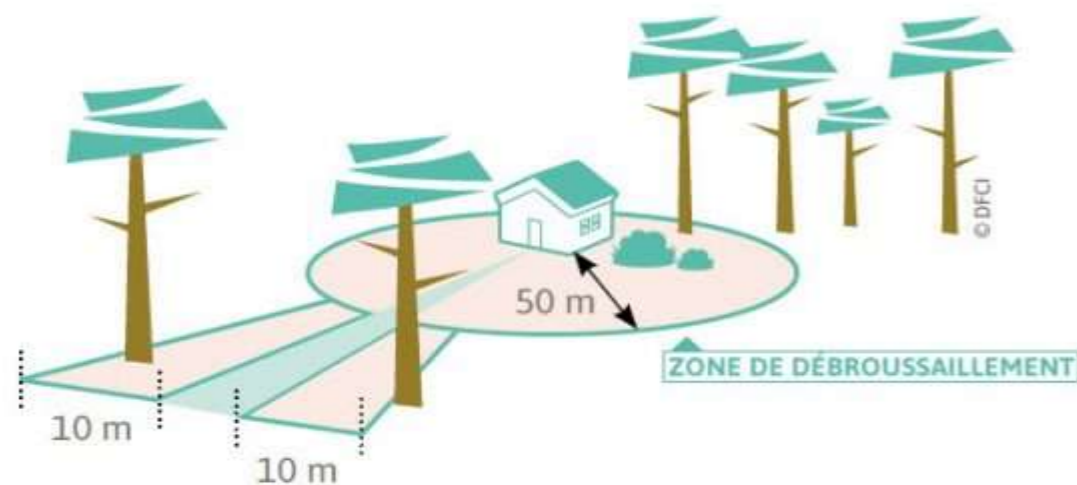
Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque : **tout propriétaire**, ou son ayant-droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature.

Sans tenir compte des limites de propriété !

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

Où débroussailler ?



Pour les terrains situés à **moins de 200 m des bois et forêts**, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions,
- La totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine

LE THEATRE DU ROI DE COEUR



FETE SES 10 ANS !

Il y a dix ans déjà, sur une scène en bois plantée dans un jardin de Maurens, nous montions quatre spectacles, disposions une centaine de chaises, et jouions devant qui désirait écouter nos histoires... Aujourd'hui, notre festival a bien grandi...

8447 spectateurs et spectatrices ont répondu présents pour la 9ème édition.

Le festival est aussi devenu la pierre angulaire d'une démarche plus ambitieuse de la compagnie, engagée toute l'année sur le territoire.

Dix ans, donc !

La fête s'annonce grandiose. Et l'édition exceptionnelle : c'est la dernière année à Maurens, qui nous a si bien accueilli pendant dix ans.

L'an prochain, le festival s'envolera vers de nouvelles aventures... Cinq pièces sont au programme :

- Trois sont montées pour cette 10ème édition :

UN FIL À LA PATTE de Georges Feydeau, mise en scène de

Félix Beupérin

LE ROI SE MEURT d'Eugène Ionesco, mise en scène de Martin

Jaspar

UN AIR DE FAMILLE d'Agnès Jaoui & Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Nicolas Grosrichard

- Deux pièces sont reprises :

JEAN DE LA LUNE : adaptation libre du conte de Tomi Ungerer, mise en scène de Félix Beupérin

ANNE LA PIRATE : création, mise en scène de Nicolas Grosrichard.

LES ENFANTS PERDUS

Le 24 mars nous avons pu assister à la projection du 3ème film d'Adeline POETT à la salle municipale de Maurens.

En effet après " la Course d'Ethan" et " Après la Course », Adeline a réalisé son 3ème long métrage "Les Enfants Perdus», dont le sujet traite de la maltraitance des enfants et de l'adoption.

Nous pouvons saluer le travail d'Adeline et de toute son équipe ainsi que des 200 figurants qui ont fait partie de l'aventure le tout bénévolement.

La projection s'est poursuivie autour d'un pot de l'amitié pendant lequel le public a pu échanger avec l'équipe de tournage et les acteurs principaux.

Un grand merci au Petit Théâtre de Maurens qui a organisé cette soirée.



" Le Fraternibus est présent à Laveyssière pour un moment de partage autour d'un café, un thé, un chocolat..."

Nous serons heureux de vous accueillir gratuitement les mardis de 10h à 16h :

- 4 et 18 juillet,
- 1, 15 et 29 août,
- 12 et 26 septembre.

Au plaisir de vous rencontrer."

FORMATION PSC1 (Premier Secourisme Premier Secours)

Vendredi 9 juin s'est déroulée la première session de PSC1 à la salle des fêtes de Saint Julien de Crempse et samedi 1^{er} juillet 2023.

Formation placée sous l'égide de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Dordogne, dispensée par Jean Marc Chastanet (sapeur pompier volontaire) formateur au sein de l'association.

Neuf candidats présents sur les dix inscrits ont suivi la formation dans une très bonne ambiance avec un programme répondant à leurs attentes.

50% du coût de la formation est pris en charge par la CCICP et 50% par la commune.

Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune à partir du 01 septembre 2023

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

L'éclairage public sera interrompu de 22h30 à 06 heures sur l'ensemble du territoire de la commune.

ETAT - CIVIL

MAURENS	
NAISSANCES	5
MARIAGE	
DECES	5
LAVEYSSIERE	
NAISSANCE	
MARIAGE	
DECES	1
SAINT JEAN D'EYRAUD	
NAISSANCE	
MARIAGE	
DECES	1
SAINT JULIEN DE CREMPSE	
NAISSANCES	2
MARIAGE	
DECES	2

Commémoration du 8 mai 2023

Il y a 78 ans, le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne mettait fin à la deuxième guerre mondiale sur le territoire Européen.

La commune d'Eyraud-Crempse-Maurens a commémoré cet événement à 11h devant le monument aux morts de Maurens.

Les élus ainsi que la population étaient conviés à ce moment de recueillement afin d'honorer les hommes et les femmes qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Après la levée des couleurs, il y a eu l'intervention de Gilbert Rampoldi, représentant de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) et du Conseiller Départemental et Maire de la commune d'Eyraud-Crempse-Maurens, Alain Ollivier, qui a lu le discours du Ministère des Anciens Combattants.

Lecture de l'ordre du jour n°9 par Martine Beaugier, puis l'appel des morts pour la France, de la commune, ce moment solennel a été suivi d'un dépôt de gerbe par le Maire Alain Ollivier et Gilbert Rampoldi. Une minute de silence a été observée, suivie de la Marseillaise. Le Maire ainsi que les élus ont salué les porte-drapeaux.

Avant de clôturer cette cérémonie Alain Ollivier nous a rappelé les événements se déroulant de nos jours en Europe et que la paix avait un prix. Les personnes présentes furent conviées à partager le verre de l'amitié.

N'oublions pas les hommes et les femmes qui ont fait l'histoire de notre pays.

Horaire de la Mairie de Maurens et de l'agence postale :

Lundi : 8h-12h/13h-17h

Mardi : 8h-12h/13h-17h

Mercredi : 8h-12h/13h-16h

Jeudi : 8h-12h/13h-16h

Vendredi : 8h-12h/13h-16h

Samedi : 9h-12h

Permanence du Maire le samedi matin sans rendez-vous de 10h à 12h

Mairie de Saint Jean d'Eyraud :

Jeudi : 8h-12h

Mairie de Laveyssière :

Mardi : 9h-12h semaine impaire

Mairie de Saint Julien de Crempse :

Jeudi : 13h-17h

Coordonnées :

19 rue des Forgerons

24140 Eyraud-Crempse-Maurens

05 53 73 55 50

Mairie.maurens@orange.fr

PanneauPocket

Facebook :
eyraudcrempsemaurens24

Site : eyraud-crempse-maurens.fr

WEEK-END DES ARTS

L'exposition d'une vingtaine d'artistes amateurs accompagnée d'ateliers interactifs a offert une parenthèse enchantée aux visiteurs.

Accueillis par une fresque géante où tout un chacun a pu laisser libre cours à son imagination, nous avons pu découvrir des peintures, des dessins de styles très différents sur des supports tout aussi variés tels que la toile, le bois, le silex, l'argile ; du pliage et collage de papier, de sable coloré.

Des sculptures, de la céramique, de la ferronnerie d'art ont complété cette exposition.

Tous ces passionnés ont échangé leurs impressions, leurs techniques avec enthousiasme.

Des démonstrations et ateliers ont permis aussi bien aux enfants qu'aux adultes de tester différents supports et de faire naître peut-être de futures vocations.

Les enfants ont exposé leurs dessins de l'année à l'école maternelle et des activités ludiques ont été mises à disposition au Pub telles que création de tableaux de fils, séance de maquillage...

L'Art, quel que soit sa forme, nous entraîne dans un voyage bien loin de la réalité et nul besoin d'être connaisseur. Le plaisir de la découverte, l'étonnement, l'émotion sont à chaque fois au rendez-vous.

Fort de son succès, nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} week-end de juin 2024.

Vous désirez exposer l'année prochaine : contactez Catherine Poteaux : 06 09 44 41 42

Bibliothèque

**Horaires d'été du 10 juillet au 2 septembre :
Ouverture uniquement le samedi matin de 10 à 12 heures.**

Reprise des jours et horaires habituels le lundi 4 septembre :

Lundi : 16 à 18H ; Mercredi et samedi : 10 à 12H

Pour rappel : L'inscription et les emprunts sont gratuits. Possibilité de portage à domicile.

Contact : Catherine Poteaux : 06 09 44 41 42

